

Chiffres clés

100 000 chômeurs en formation qualifiante chaque année

50 000 contrats de continuité professionnelle pour les salariés victimes ou menacés de licenciement

Du concret

Une Région actionnaire responsable

À travers ses fonds d'investissement, la Région prendra des participations en capital dans des entreprises stratégiques en développement ou en situation de difficulté temporaire. Ces interventions seront réservées aux entreprises écologiquement et socialement responsables.

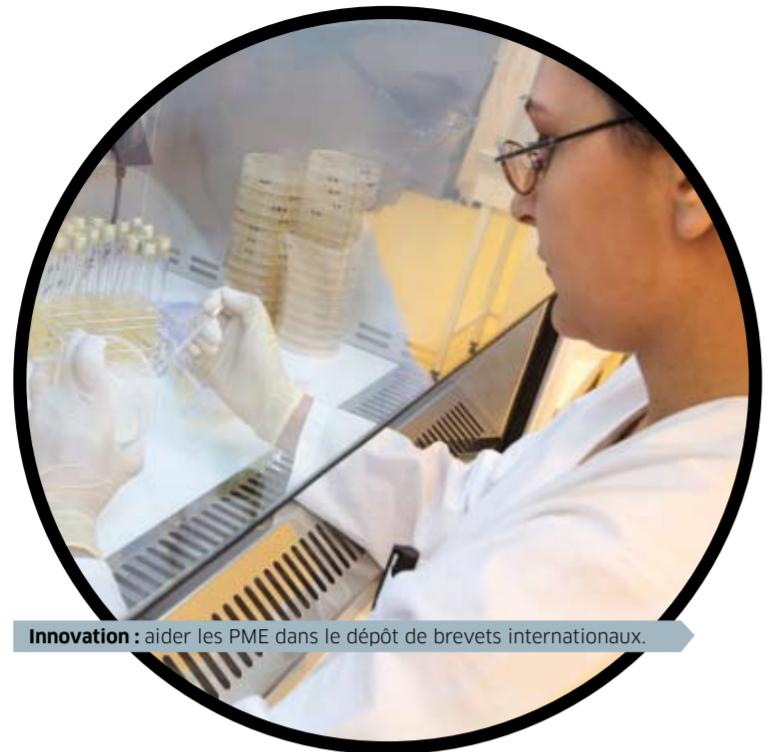
Des salariés à la tête de leur entreprise

Les salariés connaissent leur entreprise, ses clients, son métier, son fonctionnement et ont à cœur de conserver les emplois. La Région renforcera son action pour faciliter la reprise et la transmission d'entreprises sous forme coopérative.

Des quartiers riches de talents

Un jeune sur deux et plus d'une personne sur quatre issus des quartiers souhaitent créer leur entreprise. Grâce à l'école régionale des projets, au concours CréoRIF ou à son soutien à l'ADIE, le conseil régional leur donnera les moyens de réussir.

PME / Création, développement, transmission. La Région, partenaire de l'initiative économique



Innovation : aider les PME dans le dépôt de brevets internationaux.

AVEC CELLES ET CEUX QUI CRÉENT LES EMPLOIS DE DEMAIN



► Jean-Paul Planchou, maire de Chelles et candidat en Seine-et-Marne (77)

Comment la Région agit-elle sur le développement économique ?

Nous avons triplé nos moyens d'intervention pour soutenir l'activité des entreprises et donc l'emploi. Face à la crise, nous avons engagé sans attendre un vrai plan de relance régional. Nous sommes un moteur du développement économique en Ile-de-France.

Pourtant, ce sont les entreprises qui créent les emplois...

Bien sûr, mais pour créer ou sauver des emplois, elles ont besoin de carnets de commandes remplis. Je rappelle que rénover des lycées, construire des logements, ouvrir des chantiers de tramway, c'est créer de l'activité et donc des emplois. Nous allons donner les moyens de leur réussite à celles et ceux qui souhaitent entreprendre, à travers un accès renforcé à l'information (en développant le site creersabotage.fr, par exemple), à la formation (en renforçant l'accès aux formations destinées aux

“La croissance n'est pas un problème mais une solution, dès lors qu'elle est durable.”

UN SMALL BUSINESS ACT FRANCILIEN



“COMMENT AMÉLIORER LA VIE DES PME ? UN GUICHET UNIQUE, UN SOUTIEN À L'EXPORT ET UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA COMMANDE PUBLIQUE.”

► Nadège Abomangoli, cadre territorial et candidate à Paris (75)

RECHERCHE ET UNIVERSITÉS ▶ L'avenir de l'Ile-de-France

Confiance, coopération, écoute. L'enseignement supérieur et la recherche sont maltraités. En 2009, le gouvernement est resté sourd aux longs mois de grève des enseignants, des étudiants et des chercheurs. Nous proposons d'organiser des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche et de faire évoluer la composition et les missions du Conseil scientifique régional.

Des conditions d'études supérieures plus faciles pour tous. La Région s'est engagée pour les étudiants : bibliothèques, logements, bourses pour partir à l'étranger. Il faut aller plus loin. Aujourd'hui, le gouvernement concentre ses politiques sur quelques sites. Certains services fondamentaux pour des études réussies ne sont pas assurés partout. La Région poursuivra son engagement financier pour assurer l'égalité des chances, quels que soient l'établissement et le territoire.

Un bureau d'accueil des étudiants étrangers. L'Ile-de-France est la première région française d'accueil des étudiants étrangers. 40% d'entre eux sont inscrits dans un établissement francilien. La Région prendra l'initiative d'un bureau unique pour leur permettre d'effectuer toutes les démarches nécessaires à leur installation, sur le modèle du Bureau régional d'accueil des chercheurs étrangers qui a reçu 8000 chercheurs depuis 2007.

Chiffre clé

10 000

nouveaux emplois tremplin dans les associations et les structures d'insertion par l'économie qui viendront s'ajouter aux 10 000 emplois directs créés entre 2004 et 2010.

FORMATION / Agir pour l'emploi, c'est avant tout garantir une formation à chacun

ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, ALTERNANCE,

QUALIFICATION : LES CLÉS POUR L'EMPLOI



“LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DOIT DEVENIR UNE RÉALITÉ, UN DROIT. POUR L'ÉPANOISSEMENT DE CHACUN D'ABORD, MAIS AUSSI POUR LA CRÉATION DE RICHESSES DANS UN MONDE OÙ LA COMPÉTENCE EST LA PRINCIPALE VALEUR AJOUTÉE.”

► Hicham Affane, cadre territorial et candidat dans l'Essonne (91)

De 16 à 26 ans, tout jeune doit pouvoir trouver une solution de formation adaptée à ses besoins. C'est pourquoi nous nous

instaurerons un parcours de formation personnalisé. Pour soutenir la

formation initiale, nous concentrerons nos efforts sur la lutte contre le décrochage scolaire, nous renforcerons le rôle des 81 missions locales, nous développerons l'apprentissage et l'accès aux contrats de professionnalisation pour les jeunes et les adultes sans qualification. Toutefois, il n'existe pas d'interlocuteur unique en la matière. Nous engagerons donc la mise en réseau des outils actuellement soutenus par la Région (conseil sur la validation des acquis d'expérience, soutien à la Cité des métiers, centres du Cnam, plates-formes Ressources humaines) avec ceux de nos partenaires (Fongécif, centres de bilans de compétence, maisons de l'emploi) pour disposer dans chaque département d'au moins un Espace territorial de conseil en évolution professionnelle.

La deuxième chance, un droit pour tous

La Région s'est engagée depuis 2004 à faire vivre le droit à la deuxième chance. Nous poursuivrons notre action en doublant le nombre de places offertes par les Écoles de la 2^{ème} chance franciliennes et en renforçant le dispositif AVENIR Jeunes qui offre 20 000 places de formation pour les jeunes en insertion professionnelle. Mais les jeunes en rupture de scolarité espèrent également pouvoir reprendre leurs études secondaires et aspirent parfois à autre chose qu'une entrée rapide sur le marché du travail. L'école de la République doit permettre la réalisation de ce projet. Nous réaffirmerons donc

notre soutien aux établissements scolaires publics innovants, à vocation générale ou technologique, à l'image des micro-lycées de Séenart (77) ou de Vitry-sur-Seine (94). Enfin, nous développerons l'accès aux études supérieures pour les jeunes et les adultes n'ayant pas le bac.

Une mobilité professionnelle facilitée et sécurisée

Chaque année, 13% des actifs en emploi, soit 3 millions de personnes, changent de métier. De nombreux dispositifs existent pour les salariés concernés. Toutefois, il n'existe pas d'interlocuteur unique en la matière. Nous engagerons donc la mise en réseau des outils actuellement soutenus par la Région (conseil sur la validation des acquis d'expérience, soutien à la Cité des métiers, centres du Cnam, plates-formes Ressources humaines) avec ceux de nos partenaires (Fongécif, centres de bilans de compétence, maisons de l'emploi) pour disposer dans chaque département d'au moins un Espace territorial de conseil en évolution professionnelle.

Par ailleurs, nous devons aider plus particulièrement les salariés dont les métiers connaissent de profondes mutations techniques et technologiques. Nous le faisons déjà pour les métiers du cinéma, confrontés au passage de cette industrie au numérique. Nous allons poursuivre et amplifier cet effort, dans tous les secteurs concernés, dans le cadre d'accords de sécurisation des parcours professionnels. ■



Légendes

1. Encourager l'accès à l'alternance. Une bourse régionale mettra en relation les employeurs et les jeunes.
2. Universités. Faire en sorte que le premier cycle devienne une étape vers la réussite des étudiants.

Chiffre clé

150 000

jeunes en alternance par an. Nous voulons une politique régionale de l'alternance, pour les jeunes Franciliens en insertion ou les étudiants qui décrochent.

3 mesures concrètes

Des places en internat pour les filles

Sur 26 lycées abritant des classes préparatoires, 8 ont un internat réservé aux garçons. Pour ouvrir aux jeunes Franciliennes les portes des classes scientifiques et des filières d'excellence, la Région construira des internats de jeunes filles ou adaptera les structures existantes pour les accueillir.

Un soutien privilégié aux jeunes scientifiques

La Région poursuivra sa politique volontariste de soutien aux projets scientifiques et aux bourses de thèse. Elle s'engagera à favoriser l'emploi des jeunes docteurs dans les entreprises et dans l'administration.

Un premier cycle universitaire plus accueillant

L'entrée et les premières années d'études à l'université sont parfois difficiles. La Région financerà les expérimentations innovantes que lui proposeront les universités pour aider les étudiants à mieux réussir dans leurs études.

UNE CITÉ NUMÉRIQUE À VOCATION MONDIALE

Après la réussite de la Cantine numérique, désormais lieu de référence international pour le développement de l'innovation partagée, la Région prendra l'initiative de la création d'une Cité du numérique à vocation mondiale. À la création d'une nouvelle "Cantine numérique" plus spacieuse et aux missions élargies, s'ajoutera la création d'un incubateur d'initiatives TIC à haut potentiel, offrant l'ensemble des ressources dont a besoin un entrepreneur pour mener à bien son projet (locaux, aux chercheurs et aux étudiants. Des initiatives autour de la création de centres de télétravail (avec télé-présence) seront lancées. La Région deviendra exemplaire en matière d'ouverture et de mise à disposition de ses données publiques (Open Data).



Tous les lycées et les centres de formation des apprentis franciliens connectés
à l'Internet très haut-débit pour accompagner la généralisation en trois ans des espaces numériques de travail.”